
Nomination comme directrice d'école à Quéant (Pas-de-Calais).

Numéro d'inventaire : 2011.01996 (1-3)

Auteur(s) : Lucienne Marie-Louise Dorez

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique du Pas-de-Calais

Date de création : 1924

Description : 1 feuille simple et 2 doubles imprimées et complétées à la main. Marques de pliure.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 138 mm

Notes : Documents du 2 octobre 1924, du 4 octobre 1924, du 6 octobre 1924.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Quéant

Nom du département : Pas-de-Calais

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1 + 1 + 1

Lieux : Pas-de-Calais, Quéant

ACADÉMIE
DE LILLE

Inspection Académique du Pas-de-Calais

OBJET :

Avis de Nomination
d'Institutrice

Arras, le 28^{bre} 1924.

L'Inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais

à Madame *Mme Dorez*
Institutrice publique à *Beaulencourt*

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date
du 2 de ce mois, M. le Préfet vous a nommée, sur ma
proposition, *Dorez Dorel* Institutrice publique à *Quéant*

Je vous invite à vous rendre à votre poste pour le 4^{bre}
octobre 1924

M. le Maire vous installera dans vos fonctions et vous
remettra l'acte qui vous concerne.

En prenant possession de votre nouveau poste, vous devrez
viser l'inventaire dressé par votre prédécesseur et vous assurer
si rien ne fait défaut dans les archives, dans le mobilier clas-
sique, dans la bibliothèque et dans le musée scolaire, dans les
écritures relatives à la caisse d'épargne.

Vous devrez adresser un procès-verbal de l'opération à
M. l'Inspecteur primaire, conformément à l'article 11 du
règlement des écoles.

Je vous prie de m'accuser immédiatement réception de cette
lettre.

[Signature]

Arras, Imp. F. Guyot, P. Caboche, Suc

MINISTÈRE
de
l'Instruction Publique

ACADÉMIE DE LILLE

Nomination

Institutrice

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Le Préfet du Pas-de-Calais,

Vu la loi organique du 30 Octobre 1886 ;
Vu les circulaires ministérielles des 8 et 29 novembre 1886 ;
Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}

M^{ademoiselle} *Dorez*, institutrice publique
à *Beaulencourt*, est nommée institutrice publique
dans la commune d. *Quant* en remplacement
de M^{de} *Caruel* *ubi*

ARTICLE 2

M. l'Inspecteur d'Académie est chargé d'assurer l'exécution du présent
arrêté, qui aura son effet à partir du *4 octobre 1914*

Fait à Arras, le *14 octobre* 1914

Le Préfet,

Signé :

Peyhal

POUR AMPLIATION :
L'Inspecteur d'Académie,



[Signature]

ACADÉMIE
DE LILLE

UNIVERSITÉ DE FRANCE

INSPECTION ACADEMIQUE DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 6 octobre 1924

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser une ampliation d'arrêté de nomination que je vous serais obligé de vouloir bien remettre à l'intéressé, invité à se présenter devant vous.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur d'Académie,

PORT.

Monsieur le Maire de

Queval

